

BORDEREAU SPÉCIFIQUE REVENUS ACCESSOIRES DES AUTEURS

Nous vous invitons à consulter la notice n° 16 - Activités accessoires - sur le site : www.agessa.org

IDENTIFICATION DIFFUSEUR

N° AGESSA

N° SIRET

Raison sociale du diffuseur

Nom

N°

Rue

CP

Ville

IDENTIFICATION AUTEUR

N° SÉCURITÉ SOCIALE

RÉFÉRENCE AGESSA

M

Mme

Mlle

Nom

Prénom

N°

Rue

CP

Ville

NATURE DE L'ACTIVITÉ EXERCÉE

Animation en milieu scolaire

Atelier d'écriture

Colloque, débat

Présentation des œuvres

Autres : (à préciser)

MONTANT BRUT HT
des droits d'auteur

€

Les sommes doivent
être arrondies à
l'Euro le plus proche

Cotisations précomptées par le diffuseur

Cotisations d'assurances sociales

(Taux 0,85% du montant brut HT des rémunérations artistiques)

€ 110

Contribution Sociale Généralisée C.S.G.

(Taux 7,50% de 97% du montant brut HT des rémunérations artistiques)

€ 140

Contribution au Remboursement de la Dette Sociale C.R.D.S.

(Taux 0,50% de 97% du montant brut HT des rémunérations artistiques)

€ 120

Contribution à acquitter par le diffuseur

(Taux 1% du montant brut HT des rémunérations artistiques)

€ 130

TOTAL À VERSER

€

Cachet du Diffuseur

Nom du signataire

Qualité

Téléphone

Signature

Si vous réglez par virement
cochez cette case

Certifié exact, le

J J M M 2 0 A A